



1. Identification de l'entité adjudicatrice :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques

Groupement de commandes : Non

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Construction d'un nouveau puits P1 bis à Bartenheim-la-Chaussée

4. Caractéristiques principales du marché :

La présente consultation a pour objet des travaux de construction d'un nouveau puits P1 bis à Bartenheim-la-Chaussée.

Le descriptif des prestations attendues est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ainsi que dans le Bordereau des Prix et Devis Estimatif (BPDE).

Il s'agit d'un marché de travaux.

Code NUTS : FRF 12

Lieu(x) d'exécution : 68870 Bartenheim-la-Chaussée

La consultation est allotie selon ce qui suit :

- Lot n°1 : FORAGE / CRÉATION DU PUITTS DE CAPTAGE
- Lot n°2 : GÉNIE-CIVIL / CANALISATIONS / ÉLECTROMÉCANIQUE

5. Classifications CPV :

La référence à la nomenclature européenne (CPV) associée à la présente consultation est la suivante :

Code CPV	Libellé du code CPV principal
45262200-3	Travaux de fondation et forage de puits de captage
45317100-3	Travaux d'installation électrique de matériel de pompage



6. Durée du marché – Délais d'exécution

Le marché est conclu à compter de sa date de notification au titulaire jusqu'à la date d'expiration de la Garantie de Parfait Achèvement (GPA) des travaux.

Le délai global d'exécution comprend la période de préparation, l'exécution des travaux nécessaires à celle-ci, les études nécessaires à celle-ci, le repliement des installations de chantier, la remise en état des lieux et le nettoyage après chantier. Il comprend également les délais de livraison de tous les fournisseurs ainsi que les congés d'été ou autres, éventuellement programmés par le titulaire.

Pour chaque lot, sa durée est fixée à 14 semaines à compter de la date de notification du marché.

Par dérogation aux articles 19.1.1 et 28.1 du CCAG-Travaux, il est prévu une période de préparation des travaux de 3 semaines. Cette période de préparation est comprise dans le délai global d'exécution de l'opération qui est de 14 semaines.

La notification du marché vaut ordre de commencer l'exécution de la période de préparation de chantier.

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : Mars-Avril 2025

7. Conditions de la consultation :

- Durée de validité des offres : 4 mois.
- Prestation divisée en lots : Oui.
- Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.
- Les variantes sont exigées : Non.
- Options au sens du droit européen :
 - Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R.2122-7 du Code de la Commande Publique : Les conditions d'exécution de ces nouveaux marchés seront identiques au présent marché. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent marché.
 - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération.
- Délai global de paiement : 30 jours.
- Les prix du marché sont fermes et actualisables dans les conditions fixées à l'article 4 du CCAP.
- Cautionnement et garanties exigées : Une retenue de garantie sera exigée dans les conditions du CCAP (article 7).



- Une avance pourra être accordée dans les conditions prévues dans le CCAP (article 6).

8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
 - o La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles;
 - o La liste des travaux effectués au cours des cinq dernières années assorties d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants ;
Ces références doivent être de même nature et d'importance comparable à l'objet du présent marché. Les attestations indiquent l'objet du marché, le montant, le maître d'ouvrage, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent si ces derniers ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin;
 - o La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
 - o La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché ;
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et de garantie décennale

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

9. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix des prestations	40 %

10. Autres informations :

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Le détail de la notation attribuée au titre du critère " Valeur technique de l'offre ", du critère de " Prix des prestations" est indiqué dans le règlement de consultation.

Pour connaître les modalités d'obtention du DCE, de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires, ainsi que les voies de recours, se référer au règlement de la consultation.

11. Date limite de réception des offres :

Mardi 4 mars 2025 à 12h00

12. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Lundi 3 février 2025

